

Agir pour la santé, sécurité, conditions de travail - membres de CSE/CSSCT - Eurovia Filières spécialisées

Durée

Référence

3 jours

PRC45

21 heures

Les membres du CSE (Comité Social Economique) ou de la CSSCT (Commission Santé Sécurité Conditions de travail) participent pleinement à l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise et à la promotion de la santé et de la sécurité des salariés. Ils sont en relation direct avec des partenaires tant externes qu'internes à l'entreprise, ce qui requiert des compétences dans le champ de la santé, sécurité et conditions de travail dans le registre de l'échange, de la communication et de l'argumentation.

La finalité de cette formation est de permettre aux membres de CSE et/ou de CSSCT d'Eurovia d'assurer pleinement leur mission et d'être des acteurs efficaces de la prévention au sein de leurs établissements.

Public cible : Dirigeant

Objectifs : Connaître les missions du CSE et de la CSSCT en matière de SSCT et de prévention, les moyens dont il dispose en interne et en externe.

Observer et analyser les situations de travail pour proposer des améliorations pertinentes

Mener une enquête après accident, recueillir des témoignages et proposer des solutions de prévention

Agir sur les risques principaux d'Eurovia

Participer efficacement aux réunions du CSE ou de la CSSCT, argumenter une proposition et savoir communiquer pour accompagner le changement

Programme :

Jour 1 :

- Enjeux et Rôles du CSE et de la CSSCT dans le domaine SST
- Appréhender la place de la prévention et son importance
- Comprendre la mission du SSCT du CSE dans la politique prévention de l'entreprise
- Identifier les caractéristiques, moyens et domaines d'action des deux instances
- Le recueil d'information sur les risques et conditions de travail des collaborateurs
- Rechercher et exploiter les informations provenant des salariés, pratiquer l'écoute active, dépasser les difficultés de communication et objectiver les informations recueillies
- Organiser, mener et exploiter une visite de lieu de travail
- Agir en cas de danger grave et imminent

Jour 2 :

- Observation d'une situation de travail / poste de travail
- Appliquer les outils et méthodes de recueil d'information et d'observation en situation réelle
- Les informations et les documents de prévention à la disposition du CSE
- Identifier les différents documents prévention soumis pour avis, transmis ou consultables, les informations qu'ils contiennent, leurs usages
- L'enquête après accident
- Organiser et mener une enquête après un accident, identifier les causes profondes
- Améliorer la circulation d'information, recueillir les faits, les témoignages
- La rédaction d'un arbre des causes
- Rédiger un arbre des causes, exploiter les informations recueillies
- La proposition d'actions d'amélioration, la formalisation de solutions prévention
- Se repérer dans la réglementation, disposer de repères légaux sur les grandes thématiques de prévention
- Acquérir une démarche de prévention et proposer des solutions face à différents risques

Jour 3 :

- Plan d'action prévention et indicateurs de mesure
- Sélectionner les propositions d'amélioration, mesurer l'efficacité des solutions
- Contribuer au plan d'action annuel, utiliser les indicateurs
- Les partenaires du CSE
- Collaborer efficacement avec les partenaires internes et externes de la prévention
- L'argumentation des propositions, la proposition de mesures de prévention dans le cadre des réunions CSE
- Participer activement et efficacement aux réunions du CSE/CSSCT portant sur la SSCT : l'organisation et le cadre des réunions (ordre du jour, PV ...) & l'argumentation des propositions

Les +

Les Plus :
 Cette formation spécifiquement adaptée au contexte et aux métiers d'Eurovia revendique avant tout un côté opérationnel et pratique. La visite de chantier réalisée en fin de formation permet d'ancrer les apports vus précédemment
 Les participants disposent en fin de formation d'outils pratiques, de fiches mémos, d'un accès à des séquences vidéo de rappel.

Méthodes pédagogiques

La formation fait une place importante au partage d'expériences et aux échanges entre participants.
 L'animation est basée sur une pédagogie interactive s'appuyant sur des films, des jeux, des quiz, des mises en situation, exercices d'application.
 Exploitation des séquences « Preven+ »
 Deux séquences de visite de lieux de travail sont prévues dans le cadre des 5 jours
 Effectif maximum : 10 participants
 Sanction de la formation : Attestation de fin de formation

Niveau de connaissance préalable recommandé

Disposer d'une bonne connaissance de l'organisation de son entreprise et des travaux qu'elle réalise

Sanction de stage

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation

